



## Communiqué CPO

La Commission Paritaire Ouvriers s'est tenue le 5 mars dans un contexte particulier : les négociations protocolaires DGAC ont débuté, les avancées seront, au mieux, limitées par des moyens budgétaires restreints, et dans le flou le plus total quant à l'avenir du corps des Ouvriers d'État.

### La situation :

A la question des OS sur l'avenir du corps et l'éventualité d'une reprise d'embauches, l'administration n'a pas pu fournir de réponse. La décision, si elle est prise, sera interministérielle. Après deux réunions au cabinet du Premier Ministre, nous n'avons ni échéance, ni même idée des intentions de l'État. Le SNPACM-FO, en intersyndicale DGAC et avec les fédérations Force Ouvrière, argumente quotidiennement pour la reprise des recrutements.

### Les sujets de la CPO :

Malgré la situation, les OS ont décidé de travailler sur les thèmes présentés par SDP :

- Validation des fiches professionnelles familles 11 (électrotechnique) et 35 (informatique), pôles de compétence, stages chefs d'équipe, réorientations... (compte-rendu complet sur le site [fodgac.fr](http://fodgac.fr)).
- Force Ouvrière a évoqué à plusieurs reprises les retards inadmissibles dans le traitement du dossier retraites, dénoncé le laxisme du fonds de pension (depuis 2011 aucun dossier traité), le problème sur la prise en compte du bordereau chef d'équipe et de la prime de fonction.
- FO a dénoncé l'application inégale selon les établissements des règles de gestion des ouvriers (insalubres, primes d'intérim, ...).
- FO réclame aussi depuis longtemps la refonte du décret d'avancements des Ouvriers d'État, qui ne correspond plus à la situation actuelle, le toilettage de la nomenclature ouvrière et l'harmonisation de la gestion des travaux incommodes.

### L'avenir :

**FO attend de la DGAC et de l'État des réponses claires et rapides sur notre avenir. FO exige le maintien d'effectifs et la reprise d'embauches sur les fonctions tenues par les Ouvriers d'État DGAC et Météo-France.**

